

Les tempêtes baroques

[Cliquez ici pour lancer la présentation audio](#)

Ecoute : extrait de la tragédie lyrique *Hippolyte et Aricie*, Jean-Philippe Rameau, acte I, scène 4 « Dieux vengeurs, lancez le tonnerre », 1733, Académie Royale de musique



Projection : *Paysage orageux avec Pyrame et Thisbé*, Nicolas Poussin, 1661, *Städelsches Kunstinstitut*, Francfort-sur- le Main

Démarche pédagogique

Programme :

- cycle 4 ; « Etat, société et modes de vie. XIIIe au XVIIIe siècle ». Définition et hiérarchie des genres artistiques
- cycle Terminal, Niveau Premières spécialité. Thème 1 et thème 4.

Les élèves pourront découvrir la scène musicale et la mettre en regard avec l'œuvre de Poussin. Nous recommandons d'alterner les écoutes exclusives du passage pour permettre aux élèves de se concentrer sur la matière sonore et la découverte visuelle et sonore complète de la scène avec la mise en scène proposée par Ivan Alexandre qui se veut proche d'une reconstitution historique et qui rend ainsi le propos relativement explicite pour des élèves. A partir d'une écoute sensible, les élèves vont très vite pouvoir identifier les personnages, les éléments dramatiques et tenter de reconstituer l'intrigue. Ils pourront en déduire une définition du genre de la tragédie lyrique, miroir complémentaire et inversé de la tragédie classique.

Dans un second temps, les élèves vont tenter de repérer les éléments musicaux qui permettent au compositeur de créer sa tempête sonore (par l'écoute exclusive). Au collège, les élèves pourront se concentrer en particulier sur la question du timbre et du temps musical.

Au lycée, la découverte de la scène peut aussi permettre de commenter le choix de la mise en scène. L'interprétation de la symphonie descriptive peut être complétée par la lecture de textes théoriques de Nicolas Boileau et de l'abbé Batteux qui permettra d'appréhender les théories esthétiques de cette époque. La comparaison avec le tableau pourra donc se décliner en 3 points : le sujet, la technique et le contexte esthétique.

L'Abbé Batteux, extrait « Les Beaux arts réduits à un même principe », chapitre 3 :

« Le Génie ne doit point imiter la Nature telle qu'elle est. Il faut conclure que si les Arts sont imitateurs de la Nature, ce doit être une imitation sage et éclairée, qui ne la copie pas servilement ; mais qui choisissant les objets et les traits, les présente avec toute la perfection dont ils sont susceptibles : en un mot une imitation où on voie la Nature, non telle qu'elle est en elle-même, mais telle qu'elle peut être, et qu'on peut la concevoir pour l'esprit. »